



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat
ancien cimetière - partie n°1
Concession n° 6 - BOUCHET CLEMENTINE
Délivrée le 28/09/1887

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : Inconnu

Aujourd'hui, le 25 avril 2023, à 9 heures de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 17 avril 2023, régulièrement *publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Nous y avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'Acte original en mairie dont une copie est ci-annexée

Débris divers, gros tas de végétaux, tour en fer forgé brisé, nombreuses fissures

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police



Signature du maire



La fiche détaillée de la concession est joint en annexe du présent procès-verbal qui a été publié le
28/04/2023



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le

ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_2-AR



CONCESSION N°10

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

BOUCHET CLEMENTINE

Titre de concession : Acte original en mairie

Date d'acquisition : 28/09/1887 **Cimetière** : ancien cimetière - partie n°1

Etat général depuis le dernier procès-verbal : Mauvais état général. L'aspect s'est dégradé depuis le dernier procès-verbal

Superficie : 3 m² **Durée de la concession** : perpétuelle

Description de la concession : dalle, stèle funéraire gravée, tour en fer forgé (cassé)

Présence de végétation Si oui, à décrire : touffes d'herbes dans les fissures, mousses, pissenlits

Objets funéraires : croix cassé, diverses décorations funéraires en mauvais états

Liste des défunts inhumés (connus) : BOUCHET Antoine (1813-19/01/1883) -
HEBRARD Légère (1818-01/05/1186) - BRUN Gabrielle (25/10/1851-26/10/1932)-
BRUN Annette (1857-1933)

Observations : Débris divers , gros tas de végétaux , tour en fer forgé brisé, nombreuses fissures

RAPPEL DE LA PROCEDURE

✎ **Procès-verbal de constatation n°1 en date du 23/09/2019, avec les signatures de :**

**** Didier LAVILLE (Mr Le Maire) ;**

**** Christine MANDON (La 1^{ère} Adjointe) ;**

**** Stéphane KALMES (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

Publication du Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019

Date d'affichage des extraits Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

- du 05/12/2019 au 05/01/2020,
- du 21/01/2020 au 21/02/2020,
- 09/03/2020 au 09/04/2020,

Envoi à la préfecture le 27/09/2022

Visites de contrôle : 24/05/2018, 25/06/2018, 09/06/2021, 08/10/2021, 15/09/2021, 06/10/2022, 06/03/2023

✎ **Procès-verbal de constatation final du 25/04/2023, avec les signatures de :**

**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).**



Acte de concession



Département
 de
 Puy-de-Dôme
 N° 1 d'Ordre
 DE REGISTRE DE VENTE
 Du 17/06/2023
 CONCESSION

MAIRIE DE LA COMMUNE D'AULNAT

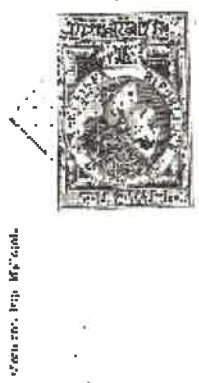
6
 Plan 6

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur *Boyer*, architecte, propriétaire de la concession
d'Aulnat, terrain de sépulture n° 107 de la commune

Agissant au nom de la commune d'Aulnat, laquelle est autorisée
 à faire des concessions de terrain dans son cimetière, approuvée par
 une délibération du Conseil municipal.

Concède, sous les garanties de droit, à *M. Boyer*
Plombier, terrain de la commune d'Aulnat, devant son cimetière
à titre de concession de sépulture de



Une portion de terrain sise dans l'enceinte du cimetière d'Aulnat,
 portant le numéro *107* de plan de distribution
 dudit cimetière, dressé par M. Boyer, architecte.

Cette dite portion de terrain, qui a une surface de *2/100*
 mètres carrés, est concédée
 à raison de *Vingt-Cinq* francs le mètre superficiel, moyennant la
 somme totale de *Cent-Cinquante* francs

qui sera immédiatement versée par le sus-énoncé, entre les mains
 du Percepteur de cette commune, dont le reçu vaudra quittance
 pour le concessionnaire.

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°06

2018



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°06

2021



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°06

2022



2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une sépulture – N°06

☞ Photographie du procès-verbal de constatation en date du 25/04/2023



Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_2-AR